

Annexe 1

Calendrier prévisionnel 2025 des concours et des examens professionnels

Ce calendrier est publié sous réserve de modifications. En effet, afin de répondre aux contraintes et éventuels aléas, un concours ou un examen professionnel peut être ajouté, supprimé ou reporté. **Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels confirme leur organisation.**

Rappel des voies d'accès aux concours :

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours externe spécial est ouvert, pour l'accès au cadre d'emplois d'administrateur territorial, aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé et ayant suivi une classe préparatoire aux concours de la fonction publique, accessible sur critères sociaux.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics contractuels ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs et pour la filière sapeurs-pompiers ayant accompli une formation de professionnalisation de chef de site.

Le troisième concours est ouvert, pour l'accès au cadre d'emplois d'administrateur territorial, aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou de plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée.

Modalités d'inscriptions :

Depuis 2022, pour faire acte de candidature, le candidat peut s'inscrire en ligne et transmettre ses pièces justificatives dans un espace candidat dématérialisé.

Concernant le concours interne de colonel de sapeurs-pompiers professionnels :

L'entrée en formation à l'ENSOSP des élèves colonels qui seront issus de ce concours étant prévue à compter de la session 2025, mi-septembre ou début octobre, les épreuves écrites et orales seront donc avancées et organisées au 1^{er} semestre 2025. Les dates prévisionnelles des épreuves sont précisées dans le calendrier ci-après.

Examen professionnel d'administrateur territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 5*		
16 décembre 2024 au 17 janvier 2025	Examen des dossiers : 3 mars au 14 mars 2025 Epreuves orales : 14 au 25 avril 2025	Décret n°87- 1097 du 30 décembre 1987 (article 5)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'administrateur territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*				Scolarité INET
		Externe	Externe spécial	Interne	3 ^{ème} concours	
2 0 2 5*						
17 février au 21 mars 2025	Epreuves écrites : 23 au 27 juin 2025 Epreuves orales : 6 au 17 octobre 2025 3 au 7 novembre 2025 et du 12 au 13 novembre 2025	Bac + 3	Cycle de formation préparant à un des concours externes donnant accès à des écoles du service public, accessible sur critères sociaux	4 ans d'ancienneté publique	8 ans expérience professionnelle	Février 2026 à juillet 2027

* Décret n° 87-1097, décret n°2021-239. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Examen professionnel d'ingénieur en chef territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 5*		
13 janvier au 14 février 2025	Examen des dossiers : 27 mars au 4 avril 2025 Epreuves orales : 2 au 13 juin 2025	Décret n°2016-200 du 26 février 2016 (article 7)

*Décret 2016-208. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*		Scolarité INET
		Externe	Interne	
2 0 2 5*				
7 avril au 9 mai 2025	Epreuves écrites : 9 au 11 septembre 2025 Epreuves orales : 17 au 28 novembre 2025	Titre d'ingénieur	7 ans d'ancienneté publique	Avril 2026 à mars 2027

*Décret 2016-200. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*		Scolarité INET/INP
			Externe	Interne	
2 0 2 5*					
Conservateur de bibliothèques	10 février au 14 mars 2025	Epreuves écrites : 14 et 15 mai 2025 Epreuves orales : 22 septembre au 3 octobre 2025	Bac + 3	7 ans d'ancienneté	Février 2026 – juillet 2027 INET
Conservateur du patrimoine	mars à avril 2025 <i>à confirmer</i>	<i>Epreuves écrites : fin juin - début juillet 2025 à confirmer</i> <i>Epreuves orales : septembre/octobre 2025 à confirmer</i>	Bac + 3	4 ans d'ancienneté	Janvier 2026 – juin 2027 INP

* Décret n°91-841 et décret n°91-839. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr) ou sur le site de l'INP (www.inp.fr) pour le concours de conservateur territorial du patrimoine.

Examen professionnel de colonel des sapeurs-pompiers

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*	Scolarité ENSOSP
2 0 2 5*			
6 janvier au 7 février 2025	Examen des dossiers : 18 au 19 mars 2025 Epreuves orales : 6 au 7 mai 2025	Décret n°2016-2002 du 30 décembre 2016 (article 6)	Début scolarité : septembre/octobre 2025

*Décret 2022-1507 et décret 2016-2002. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de colonel des sapeurs-pompiers

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions générales d'inscription*	Scolarité ENSOSP
		Interne	
2 0 2 5*			
18 novembre au 13 décembre 2024	Epreuves écrites : 24 au 26 mars 2025 Epreuves orales : 16 au 20 juin 2025	4 ans d'ancienneté et formation de professionnalisation de chef de site ou formation reconnue équivalente par la commission	Début scolarité : septembre/octobre 2025

*Décret 2022-1507 et décret 2016-2002. Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la FAQ disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).